

JUIN 2020 - N°65

les **ULIS MAG**'



ÉLECTIONS P.12

PLACE AU SECOND TOUR

8/05 – CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Suite aux restrictions liées au confinement, le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été célébré sans public devant la Pierre de la Liberté en présence de Madame le Maire, de deux élus, d'un représentant de l'ARAC et d'un porte-drapeau.





Le Gouvernement vient d'annoncer une amélioration de la situation de l'épidémie de Covid-19.

Toutefois, je vous demande de rester vigilants. Bien sûr nous retrouvons enfin le plaisir de nous promener dans nos parcs urbains et la possibilité de renouer avec une vie sociale. Mais il ne tient qu'à nous de réussir cette deuxième phase du déconfinement, en respectant tous ensemble les gestes barrières, les mesures de distanciation physique et en portant un masque.

**Nous avons
d'ores et déjà
préparé
l'après-crise.**

Et puis, nous avons d'ores et déjà préparé l'après-crise. Dans les semaines et les mois à venir, la France va connaître une récession sans précédent. Dans cette nouvelle épreuve, le rôle des collectivités locales sera d'être aux côtés de la population et des entreprises pour préserver les emplois.

Le Conseil municipal du 28 mai vient d'approuver plusieurs délibérations en ce sens. Afin de soutenir les familles, la gratuité de la restauration scolaire entre le 1^{er} et le 15 mars a été votée. Les élus ont également approuvé des mesures de dispense de loyers aux acteurs économiques et associatifs locataires d'un bâtiment ou d'un terrain communal. J'ajoute que tout au long du confinement, les services ont maintenu un lien constant avec aussi bien les populations en situation de fragilité, que les commerces et entreprises.

Je souhaite en tout cas à chacun d'entre vous de profiter de cette liberté retrouvée. Mais n'oubliez pas de prendre soin de vous et des autres, en respectant les gestes qui protègent et surtout en évitant les regroupements de plus de 10 personnes.

Au plaisir de vous retrouver bientôt.

Bien à vous

Françoise Marhuenda

Maire des Ulis

Vice-présidente de la Communauté Paris-Saclay

Vice-présidente du Département de l'Essonne

4 | INSTANTS CHOISIS

11/05 – Distribution de masques

Du 11 au 20 mai, les habitants sont venus récupérer dans leur point de retrait les masques en tissu, lavables et réutilisables, offerts par la Ville. Une livraison à domicile était proposée pour les Aînés et les personnes fragiles.



12/05 – Réouverture du marché

Après de longues semaines de fermeture, la halle alimentaire du marché des Ulis a rouvert ses portes dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation physique. N'hésitez pas à vous y rendre pour soutenir vos commerçants.



14/05 – Retour à l'école

Après les professeurs des écoles, les élèves (volontaires) ont repris le chemin de l'école par petits groupes dans les différents établissements de la ville.



**DÈS DEMAIN,
VOTRE REPAS
LIVRÉ CHEZ VOUS**

services à domicile

Vos repas 7j/7 ou seulement les jours que vous choisissez

Composez vous-même votre repas parmi un large choix.

Les conseils d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé avec ou sans régime

Des plats équilibrés pour des repas savoureux

LA CONFANCE À VOTRE TABLE

agence Essonne Ouest
4, rue Angibout - 91460 MARCOUSSIS
09 82 31 91 01

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
www.les-menus-services.com

Orpi
Des femmes et des hommes pour votre bien

124, Avenue des Champs Lasniers
91940 LES ULIS
mail : orpilesulis@orpi.com
tel : 01 60 14 17 67

Depuis 2005, votre agence pour tous vos projets immobiliers

ESTIMATION GRATUITE / HONORAIRES RÉDUITS

VENTE / ACHAT LOCATION / GESTION

STPEE
SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

afaq

Villebon Parc
4 rue Vitruve
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

01 69 74 94 00
01 69 20 75 46
contact@stpee.fr

www.stpee.fr

Qualifications **QUALIFELEC**

Eclairage Public :
ME4 - TN4 - HT - RT - IRVE

Installations électriques en tertiaire et industrie :
MGTI.5 - LCPT.5 - IRVE

Maintenance installations électriques 24h/24 : MIE 3.4

Eclairage Public
Eclairage Public
Signalisation Lumineuse Tricolore
Eclairage sportif
Mise en valeur du Patrimoine
Illuminations festives

TERTIAIRE-INDUSTRIE
Electricité générale BT/HT
Équipement électrique industriel
Réseaux informatiques - Data center
Détection incendie
Contrôle d'accès - Système d'alarme
Sonorisation
Gestion Technique des Bâtiments
Bornes de recharge véhicules

PÉTROLIER
Construction de stations-services
Tous corps d'état - Génie civil

COVID-19

**ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Ensemble **RESTONS PRUDENTS**

Alors que la deuxième phase de déconfinement s'apprête à commencer, il est plus que jamais essentiel de continuer à respecter les gestes barrières et de porter, autant que possible, un masque.

L'Académie nationale de médecine a été la première à préconiser la généralisation du port du masque dans l'espace public avec son communiqué « Aux masques citoyens ! » le 22 avril dernier : « *en l'absence de vaccin et de médicament efficace contre le SARS-CoV-2**, le seul moyen de lutte consiste à empêcher la transmission du virus de personne à personne. » Si la première recommandation reste de respecter les gestes barrières, il n'est pas toujours facile de les maintenir dans certains lieux.



COMMENT UTILISER SON MASQUE ?

La première chose à savoir est qu'un masque doit impérativement recouvrir le nez et la bouche pour bien les protéger car ce sont par ces endroits que le virus s'introduit. Une fois vos mains lavées, vous pouvez le mettre en place. Attention, pour qu'il reste efficace, un masque n'est pas valable plus de 4 heures. Une fois retiré, même pour

quelques secondes, il doit impérativement être changé. S'il n'est pas réutilisable, mettez-le dans un sac plastique et **jetez-le dans une poubelle**.

COMMENT NETTOYER SON MASQUE ?

Pour les masques en tissu réutilisables, il est important d'en prendre soin afin de ne pas altérer leurs capacités de filtration et de les débarrasser des éventuels microbes. Pour cela, il n'existe qu'un moyen efficace : le lavage en machine, avec de la lessive, pendant au moins 30 minutes à 60° minimum. Pour le séchage, vous pouvez utiliser un sèche-linge ou un fer à repasser (à 120-130°) ou tout simplement le laisser sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

**Terme médical pour Covid-19.*

Protétons-nous, portons tous des masques



Réouverture des ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Dans le cadre du déconfinement, les services de la ville, en lien avec la cellule de crise interne, ont déclenché leur Plan de Reprise d'Activités et, depuis le 11 mai dernier, les structures rouvrent progressivement dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Hôtel de ville – Guichet Unique

Le Guichet Unique est ouvert pour toutes les démarches mais uniquement sur rendez-vous, y compris pour le retrait des titres sécurisés comme les cartes d'identité et les passeports, au **01 69 29 34 00** ou via **Ulis+** afin de garantir la distanciation physique.

Espace 128 / CCAS

Le CCAS est ouvert uniquement sur rendez-vous au **01 69 29 34 36** ou à **social@lesulis.fr**

- lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- jeudi de 9h à 12h.

Service Habitat

Le service Habitat est ouvert uniquement sur rendez-vous au **01 69 29 34 36** ou à **logement@lesulis.fr**

- lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- jeudi de 9h à 12h.

Le Centre Municipal de Santé

Le Centre Municipal de Santé vous reçoit uniquement sur rendez-vous. La permanence téléphonique est maintenue au **01 70 56 50 03** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou par mail à **sante@lesulis.fr**

Service des Aînés

Le service des Aînés est ouvert uniquement sur rendez-vous au **01 69 29 34 36** ou par mail à **aines@lesulis.fr**

- lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
- mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- jeudi de 9h à 12h.

Le self des Bergères reste fermé.

Le service gratuit de portage de médicaments est maintenu mais change de numéro. Les Aînés de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap peuvent contacter le **06 20 69 27 96** du lundi au vendredi de 9h à 12h afin de convenir d'un passage à votre domicile.

Culture

L'Espace culturel Boris Vian, le Radazik, le cinéma Jacques Prévert et les Studios musicaux restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence a été mise en place du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h au **01 69 29 34 91** ou par mail à **espaceculturel@lesulis.fr**, **radazik@lesulis.fr** ou **cinema@lesulis.fr**. Pour les studios musicaux, contactez le **01 69 86 09 67** ou **studiomusicaux@lesulis.fr**

Jeunesse

Les accueils jeunes (Accueil Jeunes de Courdimanche et Citéjeunes des Bergères) restent fermés pour le moment mais les équipes sont mobilisées du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 :

- Pour toutes les questions concernant les dispositifs BAFA, permis, bourse aux projets, jobs vacances, contactez le **06 13 27 36 53** ou par mail à **pjj@lesulis.fr**
- Pour l'accueil et les renseignements administratifs, contactez le **01 69 29 34 62** ou par mail à **service_jeunesse@lesulis.fr**



Les Maisons Pour Tous

Les Maisons Pour Tous rouvrent progressivement tout au long du mois de juin. **Plus d'informations sur lesulis.fr**

La médiathèque

La médiathèque intercommunale des Ulis a rouvert ses portes (avec port du masque obligatoire) du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h.

Plus d'informations sur paris-saclay.com

Retour à **L'ÉCOLE**



Lors du déclenchement de la première phase de déconfinement, le Gouvernement a annoncé la réouverture des écoles maternelles et élémentaires. Aux Ulis, après 8 semaines d'instruction à la maison, les élèves volontaires ont pu reprendre le chemin de l'école le 14 mai dernier.

Aux Ulis, afin de garantir un accueil optimal et une rentrée de qualité, le retour à l'école s'est fait le jeudi 14 mai pour les élèves volontaires, trois jours après les professeurs. Avant la reprise, les salles de classes et les couloirs des écoles avaient été préparés afin de garantir la distanciation physique. Dès le premier jour, les élèves ont été accueillis par les professeurs dans leur établissement (sauf regroupement de Tournemire 1 et 2 et du Bosquet 1 et 2) à des horaires décalés, suivant les niveaux, afin d'espacer la présence des familles aux abords des écoles.

À partir du 8 juin, tous les élèves qui le souhaitent pourront réintégrer leur école sur au moins une partie de la semaine.*

MESURES D'HYGIÈNE

Pour ne prendre aucun risque sanitaire, le service Entretien et les ATSEM assurent quotidiennement le nettoyage des écoles avec une vigilance particulière sur les sanitaires et les surfaces de contact. Les jeux et les jouets ont été triés à l'avance afin de proposer aux enfants du matériel pédagogique et ludique adapté à la désinfection, effectuée plusieurs fois par jour.

En plus de ces mesures, des lingettes désinfectantes, des masques, du gel hydroalcoolique ont été mis à disposition des équipes et des enseignants avec un réapprovisionnement régulier.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis le 18 mai, la restauration collective a repris sous forme de pique-nique afin d'assurer le maintien des préconisations sanitaires. Dès le 2 juin, des repas chauds seront à nouveau servis dans les réfectoires. Quand ils ne sont pas accueillis à l'école, les élèves se retrouvent dans les accueils de loisirs, toujours suivant leur établissement de référence afin d'éviter le brassage des enfants. Pendant ce temps, les entraides virtuelles se poursuivent pour les élèves restés à la maison.

[Renseignements auprès de la direction Enfance et Politique Éducative au 01 69 29 34 10 ou par mail à enfance@lesulis.fr

* Renseignements et informations auprès du directeur de l'école.



Aux Ulis, sur les 3200 enfants scolarisés, ce sont 405 élèves, 116 en écoles maternelles et 289 en écoles élémentaires, qui ont été accueillis dès la reprise, le 14 mai dernier.

LES ULIS, une ville connectée

Lancé en 2017, le déploiement du Wi-Fi libre s'accélère aux Ulis.

Les écoles des Avelines, de la Queue d'Oiseau, du Parc et de Courdimanche, la Maison Pour Tous des Amonts, l'accueil de la mairie ou encore l'Espace culturel Boris Vian... Depuis 2017, la Ville propose un accès Wi-Fi gratuit dans une dizaine de lieux publics. Pour continuer son déploiement et permettre un accès au plus grand nombre, elle a répondu à l'appel à candidature de l'initiative WIFI4EU.

Le coup de pouce de l'Europe

La Commission européenne et le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont lancé, en 2019, trois appels à candidature pour soutenir le déploiement de l'accès à

Internet par Wi-Fi gratuit. En octobre dernier, à la suite du troisième appel, la Ville était sélectionnée et obtenait le coupon WIFI4EU, d'une valeur de 15 000 euros, pour permettre l'installation de nouvelles bornes de Wi-Fi gratuit. Grâce à la signature de la convention et après une étude technique de couverture, cinq nouveaux lieux publics seront prochainement accessibles :

- Hôtel de Ville ;
- Maison Pour Tous de Courdimanche ;
- Centre Municipal de Santé ;
- Citéjeunes ;
- Radazik.

Le Wi-Fi gratuit situé place de la Liberté, mis hors service en raison des travaux du Radazik, sera également rétabli.



COMMENT SE CONNECTER AU RÉSEAU WIFI ?

1. Activez la connexion Wi-Fi sur votre téléphone portable, votre tablette ou votre ordinateur.
2. Cherchez le réseau « Wifi public ».
3. Acceptez la charte et connectez-vous.



PLAN CANICULE Inscrivez-vous !

À quelques jours de l'été, le Plan canicule fait son retour aux Ulis du 1^{er} juin au 31 août. Comme chaque année, le service des Aînés relance les inscriptions pour recenser les habitants isolés afin de les accompagner en cas de fortes chaleurs.

Mis en place chaque année pendant la période estivale par le service des Aînés, le Plan canicule s'adresse aux plus de 65 ans, aux plus de 60 ans inaptes au travail et aux personnes en situation de handicap. L'objectif est qu'en cas d'alerte dans le département, une personne de confiance puisse s'assurer que tout va bien chez les inscrits et puisse leur prodiguer quelques conseils. Le formulaire d'inscription est à disposition sur lesulis.fr et à l'accueil de l'Espace 128 et peut être rempli par la personne elle-même, par un représentant légal ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, voisin, famille...).

Aujourd'hui plus que jamais, il est important de se faire recenser. Les données sont conservées et réutilisées lors des pandémies comme celle du Covid-19 afin de protéger les plus fragiles, par exemple en leur distribuant prioritairement des masques.

[Renseignements auprès du service des Aînés au 01 69 29 34 36

TOUS EN SELLE AVEC ZOOV'

Trop de monde dans les transports en commun ? Essayez Zoov' ! En plus les frais de déverrouillage sont offerts. Après une procédure d'appel à la concurrence, la Ville a signé, fin février, un contrat avec la société Zoov', déjà bien implantée au sein de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, pour permettre à tous les Ulissiens de bénéficier de vélos électriques en libre accès.

Les vélos électriques Zoov' ont fait leur apparition dans les rues des Ulis ! Depuis le début du mois de mars, ils se sont installés dans six stations innovantes et ultracompactes (vingt vélos sur l'équivalent d'une place de parking) situées avenue de Champagne, avenue du Berry, au Centre commercial Ulis 2, à la ferme de Courtabœuf, à la Maison Pour Tous des Amonts et au Centre commercial de Courdimanche. L'objectif est de faciliter les mobilités douces sur la commune et de renforcer l'offre de transports vers les gares de Bures et d'Orsay-Ville, ainsi que les trajets domicile-travail.

Écologique et pratique

Les vélos électriques, reconnaissables grâce à leur couleur bleue, sont dotés d'une autonomie de 45 km. Ils sont entretenus par la société Zoov', qui s'occupe également de les recharger, de réparer ceux qui seraient cassés et de réapprovisionner les stations.

Pour les utiliser, il suffit d'en réserver un (maximum 15 minutes à l'avance) grâce à l'application mobile dédiée qui géolocalisera un vélo disponible à proximité. Une fois sur place, l'utilisateur devra scanner un QR code afin de le déverrouiller. Avantage non négligeable : un support installé sur le guidon permet d'y fixer son smartphone et de suivre son itinéraire directement via l'application. Il ne reste plus qu'à renseigner la destination pour connaître la durée, le prix approximatif du trajet (20 centimes la minute d'utilisation) et la position de la station la plus proche de l'arrivée, car attention, le free floating* est interdit sur la commune, mais autorisé dans le parc d'Activités, afin de garantir un espace public préservé.

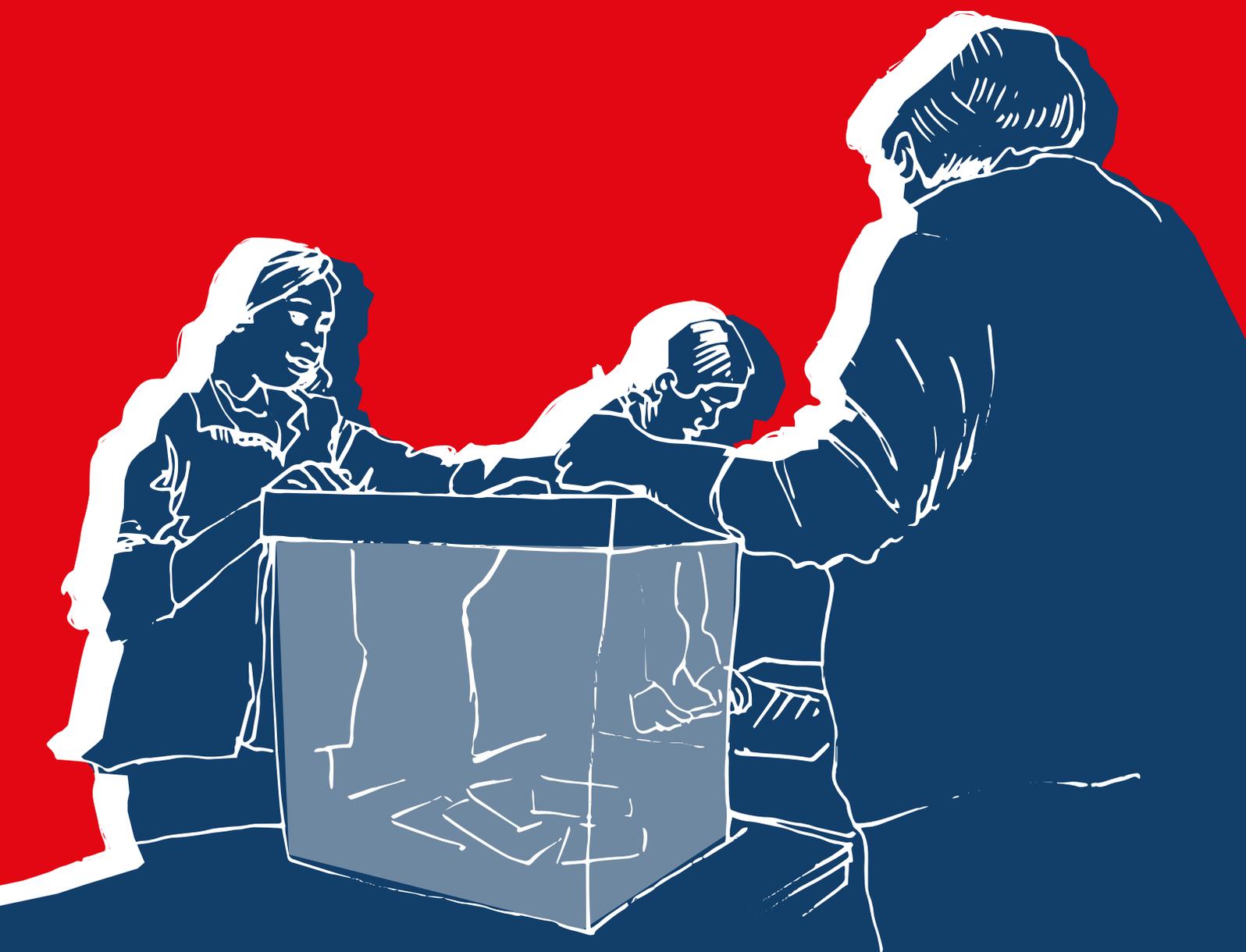
[Renseignements sur zoov.eu/fr]



* Des vélos en libre-service sans station ou borne disponibles partout en ville et à toute heure de la journée.

DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

Le Premier ministre l'a annoncé vendredi 22 mai, le deuxième tour des élections municipales et communautaires 2020 aura lieu dimanche 28 juin. Initialement prévu le 22 mars dernier, il avait dû être annulé en raison de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Dans ce dossier, vous trouverez un point sur les mesures sanitaires mises en place pour l'organisation de ce deuxième tour ainsi que le plan des différents bureaux de vote de la ville.



Trois mois après la date initialement prévue, le deuxième tour des élections se tiendra finalement le dimanche 28 juin. Une date potentiellement modifiable suivant l'évolution de la situation sanitaire, ce qui annulerait le premier tour et obligerait la réorganisation des deux tours, au plus tard en janvier 2021.

À la suite du premier tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10% des voix peuvent se maintenir. Aux Ulis, les 4761 votants ont choisi : Osons les Ulis (49,95%), Ulis Citoyens (10,65%) et Alternative Républicaine et Citoyenne (36,08%). Pour le deuxième tour, les listes pourront être modifiées, notamment par la fusion avec d'autres listes, et doivent être redéposées à la préfecture (avant 18h, le 2 juin).

Après le deuxième tour, la liste élue obtient la majorité des sièges à pouvoir*. L'autre moitié est répartie proportionnellement entre les autres listes. Le maire sera ensuite élu, parmi les conseillers élus et par bulletin secret, lors du premier Conseil municipal, organisé généralement une semaine après le scrutin.

Des mesures sanitaires renforcées

L'organisation des bureaux de vote mettra tout en œuvre pour garantir la sécurité de tous. De 8h à 20h, les électeurs seront appelés à se rendre aux urnes avec port du masque obligatoire et munis de leur propre stylo. Sur place,

comme l'a recommandé le Conseil scientifique, un marquage au sol indiquera la distance physique à respecter et une limitation du nombre de personnes présentes sur place en même temps sera instaurée. Du gel hydroalcoolique sera également mis à disposition de tous à l'entrée de chaque bureau de vote.

Pour garantir la protection de tous, une réflexion est actuellement menée pour tester le personnel mobilisé sur les bureaux de vote.

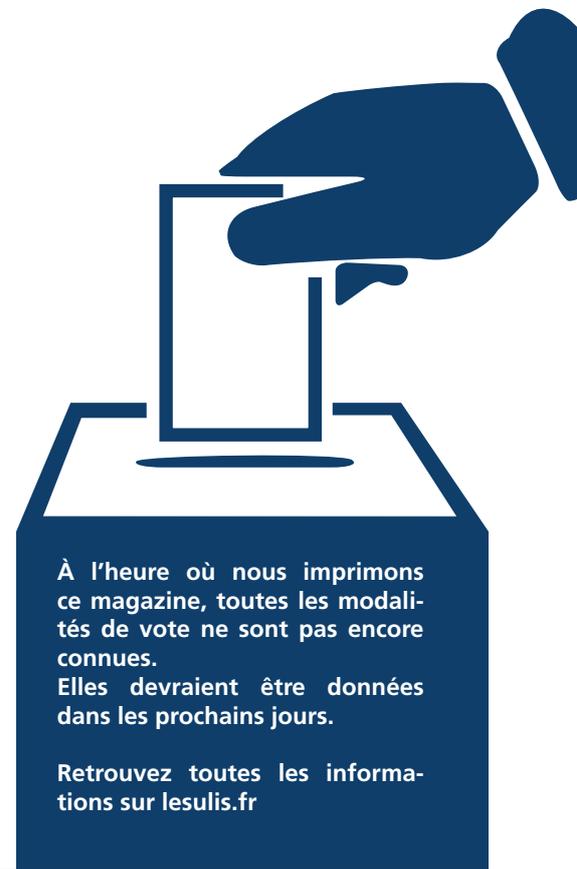
Les procurations simplifiées

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au vote, et pour éviter les déplacements de personnes à risque, le vote par procuration est simplifié. Toutes celles établies pour le 22 mars seront toujours valides pour le scrutin du 28 juin. Les électeurs qui avaient choisi cette option n'auront pas à faire de nouveau les démarches s'ils ne veulent pas se rendre aux urnes. En revanche, si une personne ayant établie une procuration souhaite voter, c'est possible, « à condition de se présenter au bureau de vote avant l'électeur à qui il a donné la procuration ». Les habitants maintenus à domicile pour des raisons médicales peuvent désormais demander à un officier de police de se déplacer pour recueillir leur demande de procuration. Habituellement limité à une par personne, un mandataire** pourrait être autorisé à avoir deux procurations.

* Le nombre de conseillers municipaux et communautaires est défini suivant le nombre d'habitants de la commune. Selon la préfecture, au 1er janvier 2020, il y avait 25 208 habitants aux Ulis. Il y aura donc 35 conseillers municipaux et 6 conseillers communautaires.

** Un mandataire est la personne que vous avez choisie pour voter à votre place

[Renseignements : Guichet Unique
01 69 29 34 00



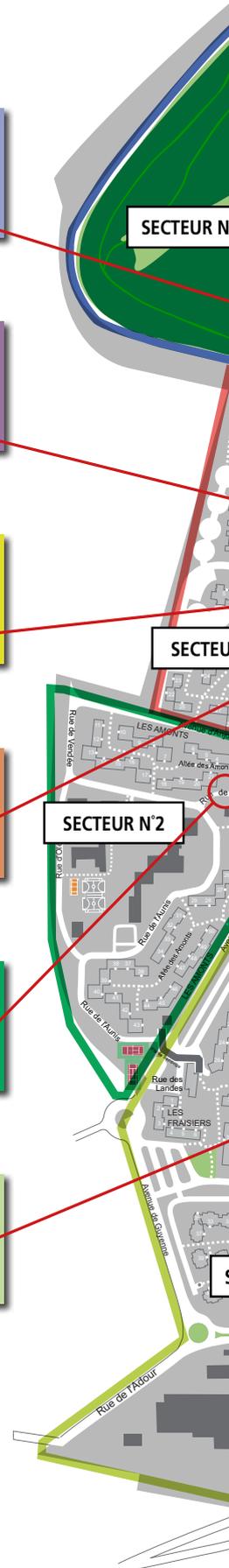
DATES CLÉS

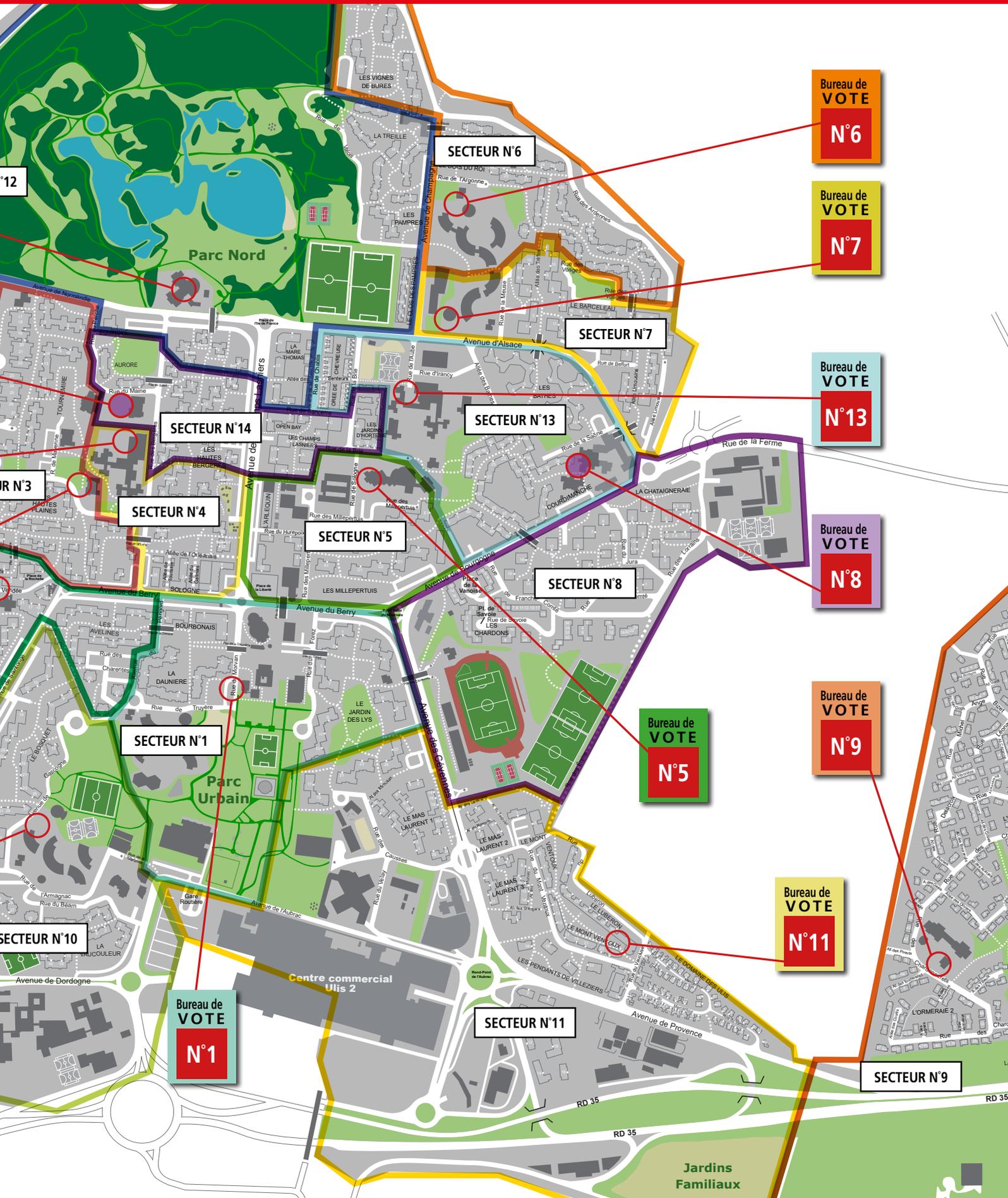
- **2 juin** : date de dépôt officiel des candidatures.
- **15 juin** : ouverture de la campagne électorale pour le second tour.
- **27 juin** : clôture de la campagne électorale. Début de l'interdiction de diffusion de tracts et de tout message ayant le caractère de propagande électorale.
- **28 juin** : deuxième tour. Annonce de la liste gagnante.
- **3, 4 ou 5 juillet** : réunion du Conseil municipal. Élection du maire et des adjoints.

Bureaux de vote - Ouverts de 8h à 20h

Adresses

- 1 - Mairie des Ulis**Rue du Morvan
Centre administratif • Esplanade de la République • Rés. La Daunière • Rue du Forez
Rue des Cévennes : impair du 1 au 3 et du 21 au 25 - pair du 2 au 12 • Rue du Morvan • Rue du Périgord.
- 2 - Maison Pour Tous des Amonts**.....Avenue de Saintonge
École des Avelines • Collège Aimé Césaire • Rés. Les Amonts • Rés. Les Avelines • Av. d'Anjou.
- 3 - École Maternelle des Bergères 1**Rue des Bergères
Rés. de Tournemire • Rés. Les Hautes Plaines.
- 4 - Citéjeunes**Rue des Bergères
École des Bergères • Bâtiments Brumaire, Frimaire et Nivose • Tours Septembre, Octobre, Novembre et Décembre
Allée du Gâtinais • Rue des Bergères (33 et 35) • Av. du Berry • Av. des Champs-Lasniers.
- 5 - École Maternelle des Millepertuis**..... Rue des Millepertuis
École des Millepertuis • Rés. Les Millepertuis • Centre Jean XXIII • École de Courdimanche
Rue des Millepertuis • Rés. Arlequin (124 av. des Champs Lasniers) • Centre communautaire • Rue du Hurepoix.
- 6 - Restaurant de l'École de la Dimancherie** Rue de l'Argonne
École de la Dimancherie • Rés. Le Bois du Roi • Rés. Les Vignes de Bures.
- 7 - École du Barceau**.....Avenue d'Alsace
École du Barceau • Allée Limousine • Allée Rosalie • Allée des Trèfles.
- 8 - Maison Pour Tous de Courdimanche**.....Avenue de Bourgogne
Rés. Chanteraine • Rés. La Châtaigneraie • Rue des Lorrains (Rés. Les Chardons)
Rue de Franche Comté • Place de la Vanoise • Rue de Savoie et place de Savoie.
- 9 - Local Commun Résidentiel de la Queue d'Oiseau**.....Rue des Chardonnerets
École de la Queue d'Oiseau • La Folie Bessin • ZA de Courtabœuf • Rés. l'Ermitage
Rés. La Queue d'Oiseau • Rés. de l'Orme à Moineaux • Ferme de Courtabœuf • Ferme du Grand Vivier.
- 10 - Restaurant de l'école du Bosquet**..... Avenue de Gascogne
École du Bosquet • Rés. Le Bosquet • Rés. Les Fraisiers • Lycée de l'Essouriau
Rés. Adoma • Rés. La Vaucouleur • Rue de l'Armagnac.
- 11 - Local Commun Résidentiel du Luberon** Rue du Vaucluse
Rue des Causses : impair du 1 au 27 • Rue des Cévennes : impair du 5 au 19 - pair du 14 au 26
Allée des Lavandes • Allée du Romarin • Allée des Mimosas • Allée des Mûriers • Allée des Orangers
Allée du Serpolet • Rue du Mont Ventoux • Rés. Les Pendants de Villeziers • Stade JM Salinier • Rue du Luberon
Rue du Vaucluse • Rue du Mercantour • Rue du Verdon • Poney-club • Av. de Provence.
- 12 - École du Parc**.....Avenue de Normandie
Rés. La Treille • Av. des Champs-Lasniers : impair du 9 au 15 • Av. d'Alsace •
Rue de Chablis : impair du 1 au 15 • 1 rue de Sancerre • Rés. du Clos des Pampres • Rés. Les Pampres
École du Parc • Tours Février, Mars et Avril • Bâtiment Ventôse • Tour Equinoxe • Av. de Champagne.
- 13 - Ulis Formation Ressource**..... Rue de l'Aube
Rés. Courdimanche • Rés. Les Bathes • Rue de la Brie : impair du 1 au 27 • Rue de Chablis : pair du 2 à 24.
- 14 - École Maternelle de Tournemire 1**Rue des Bergères
Rés. Les Champs Lasniers • 2 et 4 rue de Sancerre • 7 av. des Champs-Lasniers • Tours Janvier, Mai,
Juin, Juillet et Août • Bâtiments Floréal, Fructidor, Messidor, Prairial et Thermidor • 1 et 3 rue du Maine
1 et 3 rue du Perche • École de Tournemire.





Bureau de VOTE
N°6

Bureau de VOTE
N°7

Bureau de VOTE
N°13

Bureau de VOTE
N°8

Bureau de VOTE
N°9

Bureau de VOTE
N°5

Bureau de VOTE
N°11

Bureau de VOTE
N°1

SECTEUR N°6

SECTEUR N°7

SECTEUR N°13

SECTEUR N°5

SECTEUR N°8

SECTEUR N°14

SECTEUR N°4

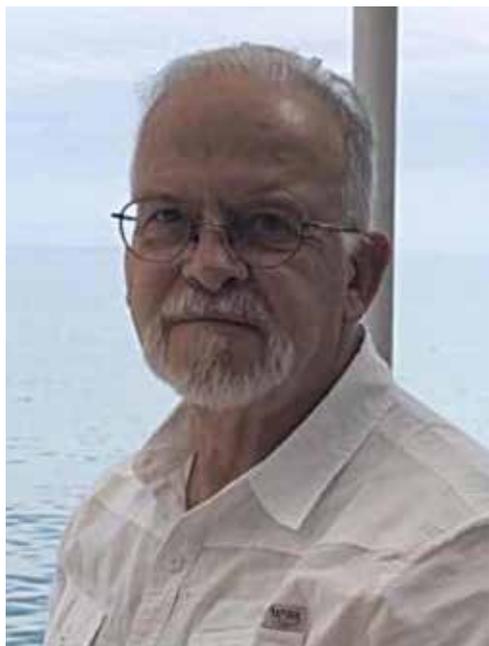
SECTEUR N°1

SECTEUR N°10

SECTEUR N°11

SECTEUR N°9

HOMMAGE À ALAIN DESCATEAUX



Alain Descateaux, kinésithérapeute depuis 45 ans aux Ulis, est décédé emporté par le Covid-19, le 22 avril dernier, à l'âge de 71 ans.

Alain Descateaux était connu pour son attachement à son travail. Heureux et passionné, il partait tous les matins, au guidon de sa moto, en direction de son cabinet, surnommé « la ville dans la ville » pour sa chaleur et sa convivialité. « J'ai travaillé pendant 10 ans avec mon mari, j'ai vu l'amour qu'il avait pour ses patients et son métier. Il avait un petit mot pour chacun d'eux, certains étaient même devenus des amis », raconte Isabelle, sa femme.

Son dévouement était tel que malgré l'épidémie de Covid-19 et la fermeture de son cabinet, il a continué à

travailler. « Même quand il est tombé malade, devoir arrêter ses consultations a été un crève-cœur pour lui. »

En dehors de son travail, Alain était une personne souriante, gaie, passionnée d'opéra et de tennis. Papa de quatre enfants, il était aussi très attaché à sa famille. « Il venait d'être grand-père pour la quatrième fois. »

À la fin de l'épidémie, si les conditions le permettent, Isabelle aimerait organiser un rassemblement, « *beaucoup me disent qu'ils n'y croient pas, qu'ils n'ont pas pu lui dire au revoir. Ça serait une belle façon de lui rendre hommage* ».

En attendant, la famille souhaite remercier le corps médical et paramédical des Ulis pour leur confiance et leur collaboration pendant toutes ces années, leur soutien durant cette épreuve, « *ainsi que tous les patients de mon époux* ».

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le vendredi 26 juin 2020

- par courrier à : mairie des Ulis – Service Espaces verts - rue du Morvan 91940 Les Ulis,
- au Guichet Unique de la mairie ou au Centre Technique Municipal,
- ou par mail à balconsfleuris@lesulis.fr.

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Précisez l'emplacement du jardin ou du balcon (étage, orientation) à visiter :

.....

Fait à

Le Signature :

CONCOURS

Balcons
et Jardins
Fleuris 2020

VISIBLES DEPUIS L'ESPACE PUBLIC

INSCRIPTIONS AVANT LE 26 JUIN 2020
balconsfleuris@lesulis.fr

les
Ulis

lesulis.fr

À la découverte du **PARC SUD**

Après une longue période de confinement et avec le retour des beaux jours, il est temps de profiter des extérieurs. Depuis le 2 juin, les jardins et les parcs sont rouverts au public. Profitez-en pour sortir des sentiers battus en partant à la découverte du Parc Sud. Un parc calme et sauvage, souvent méconnu, parfait pour les amateurs de faune et de flore.



Au sud de la ville, à quelques pas des jardins familiaux et à seulement 15 minutes à pied du centre-ville, s'étend sur 25 hectares le Parc Sud. Une zone verte isolée des voies rapides par une butte de terre dont une partie a été classée Espace Naturel Sensible (ENS) au début des années 90. Un lieu idéal pour les amateurs de balade en pleine nature. Suivant la saison, les plus chanceux et les plus patients, s'ils sont silencieux, pourront peut-être rencontrer des lapins sauvages, des cerfs, des faisans et même des chevreuils, grâce à la proximité du parc avec les bois.

Une flore d'exception

Tout au sud du parc se trouve un lac, de plus de 4 hectares, qui stocke les eaux pluviales et accueille de nombreux poissons, dont des carpes, pour le plus grand bonheur des pêcheurs. Les amateurs de fleurs ne sont pas en reste avec plusieurs variétés de fleurs comme les orchidées sauvages ou les clochettes bleues. Certains racontent même avoir trouvé des morilles et des moussons de la Saint-Georges, aussi appelé Tricholome de la Saint-Georges, en automne lors des temps humides.



NOUVELLES PARENTHÈSES avec vos Maisons Pour Tous

Pendant le confinement, les Maisons Pour Tous ont réfléchi à de nouvelles façons de communiquer, de se réinventer en cette période de crise sanitaire, grâce à de nouvelles idées et de nouveaux projets. Afin de pallier aux mesures de sécurité, elles vous proposent de nouveaux rendez-vous avec un seul objectif : continuer à vivre ensemble.

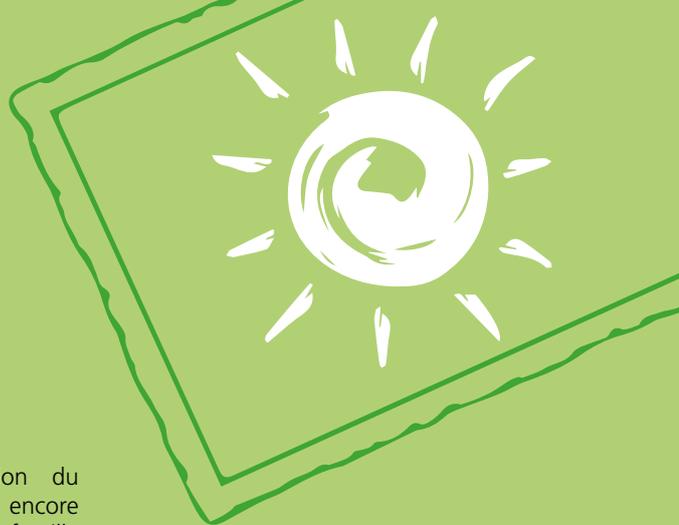
Naturopathe, conteuse, chanteuse, professeur de yoga ou encore metteur en scène vous donnent rendez-vous en live, en visio, par tuto et parfois même par écrit pour leurs nouveaux ateliers.

Bien-être et naturopathie

Alimentation, sommeil, gestion du stress, respiration, détente ou encore yoga... Des activités à faire en famille ou pour les plus petits, avec de nombreux conseils pour rendre votre quotidien plus serein.

« Rad'contes moi l'espoir »

Écouter, se raconter, se laisser surprendre, se laisser porter... Retrouvez en visio l'univers d'Evelyne Pelerin Mgo Maa et de Mademoiselle Saörie pour des ateliers de contes et de chants.



« Carte d'ici et d'ailleurs » par la Compagnie 5*5

La carte postale... Un plaisir à l'écrire et un plaisir à la découvrir dans la boîte à lettres. Vous voulez en recevoir ? Vous voulez en envoyer ? Envoyez un mail à cinqfoiscinq.dif@gmail.com

Les Maisons Pour Tous vous accompagnent vers ces nouveaux modes de pratiques par téléphone :

MPTA : 01 69 07 02 03

MPTC : 01 69 07 48 04

ou par mail :

MPTA : mpt_des_amonts@lesulis.fr

MPTC : mpt_de_courdimanche@lesulis.fr



PRÉPAREZ L'ÉTÉ dès aujourd'hui !

Comme chaque année, en concertation avec vos bailleurs, les Maisons Pour Tous commencent à imaginer leur été avec vous. Un axe fort se décline déjà : solidarité et biodiversité en pieds d'immeuble.

Vous souhaitez en savoir plus ? Prendre part à l'organisation ? Faire partie de l'équipe bénévole ? Les Maisons Pour Tous vous donne rendez-vous en visio le 5 juin prochain à 18h30 avec leurs partenaires du Réseau Francilien du Réemploi et de l'AVAG.

[Renseignements auprès de la MPT des Amonts au 01 69 07 02 03 et de la MPT de Courdimanche au 01 69 07 48 04

Anne Kohl est l'une des victimes collatérales de l'épidémie de Covid-19. Alors que la crise sanitaire s'accroît en France, obligeant l'État à imposer le confinement, cette Ulissienne de 49 ans publie, dans l'anonymat, son premier roman « Obsession » chez Le Lys Bleu, le 15 avril dernier.

Originaire de Bordeaux, Anne grandit aux Ulis avec sa mère documentaliste. « Comme elle travaillait pour le Figaro, j'ai toujours été baignée dans l'univers de l'écriture. » Anne commence par écrire quelques poèmes et c'est à 23 ans, enceinte de son premier enfant, qu'elle se lance pour la première fois dans l'écriture d'un roman. « Je l'ai écrit pour moi. J'étais jeune, c'était à moi, c'était mon petit secret. Je n'avais pas la maturité ni l'envie de le partager. » L'année dernière, après une période difficile psychologiquement, elle ressent l'envie de prendre du recul et de retrouver l'écriture. « J'ai eu ce besoin d'écrire. J'ai commencé par raconter les histoires que j'avais dans la tête à mes enfants et quand ils m'ont dit que ça tenait debout, je me suis lancée. » En une année, elle écrit pas moins de 6 romans. « Il y a quelques mois, j'ai envoyé deux manuscrits à plusieurs maisons d'édition. J'ai eu 18 retours positifs avant de finalement signer mon contrat avec Le Lys Bleu. »

Son « Obsession »

Elle décide de publier « Obsession », un thriller psychologique. « Comme son titre l'indique, ce roman parle de l'obsession de trois hommes pour une femme. C'est un sujet qui me passionne autant qu'il me terrifie. Pourtant, c'est assez courant. Dans nos vies, on connaît tous des gens qui veulent être au-dessus des autres, tout contrôler. » Un roman écrit en seulement trois semaines. « Une fois que je l'ai dans la tête, je le vois comme si c'était un film. Tant que je n'ai pas terminé l'écriture, il me hante. Je me lève histoire, je mange histoire et je me couche histoire. Ça devient comme une obsession et c'est peut-être pour ça que mon premier roman devait être celui-ci. »

Une sortie en pleine crise

Pendant plusieurs semaines, elle prépare la sortie de son roman, prévue quelques jours avant l'été. « C'était la période idéale. Et puis finalement, il y a eu l'épidémie et le confinement. Comme j'ai signé mon contrat et que l'on a des dates à respecter, le livre est quand même sorti, le 15 avril dernier, mais uniquement chez mon éditeur. » À cause des mesures sanitaires, son livre n'a pas pu être livré dans les librairies alors depuis la fin du confinement, elle tente de combler son retard et de le faire découvrir. « Maintenant que je me suis lancée, j'ai envie que tout le monde puisse le lire, d'avoir leur retour sur l'histoire, leur vision des personnages... Je rêve d'être scénariste, ce livre, je l'ai pensé comme un film, alors j'espère qu'il sera repéré et qui sait un jour il sera peut-être adapté au cinéma. »

 Roman « Obsession »

Anne KOHL



L'actu EN BREF



DON DU SANG

L'Établissement Français du Sang (EFS) vous donne rendez-vous vendredi 19 juin, de 15h à 19h, pour une nouvelle collecte de sang au LCR du Luberon, uniquement sur inscription sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr à partir du 14 juin.



EMMAÛS

La boutique Emmaüs des Ulis rouvre à la vente dès le mardi 2 juin à de nouveaux horaires :

- mardi, jeudi et samedi de 9h45 à 12h
- du lundi au vendredi de 14h30 à 17h.

Les dépôts de dons se feront les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h. Ils devront être déposés dans le camion garé dans la descente devant la boutique. Les sacs des donateurs ne seront pas restitués.

Pour garantir la sécurité de tous, le port du masque est obligatoire.

[Pour les collectes, prenez rendez-vous au 01 69 07 95 45



SÉJOURS D'ÉTÉ

Compte-tenu de la situation sanitaire et du manque de visibilité sur la suite de l'épidémie de Covid-19, les séjours d'été sont annulés pour cette année.



DÉCHÈTERIE

Depuis le 18 mai, la déchèterie du SIOM a ouvert de nouveau ses portes sur rendez-vous, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h45. Pour réserver votre créneau horaire de 15 minutes, rendez-vous sur www.siom.fr ou sur www.mobile.siom.fr puis laissez-vous guider. Le Jour-j, venez avec votre masque, vos gants et muni de votre confirmation de rendez-vous, votre pièce d'identité et votre badge d'accès en déchèterie.

[Renseignements au 01 64 53 30 00



ÉCO-PÂTURAGE

Les béliers d'Ouessant reviennent au Parc Urbain pour les 7 prochains mois.



CULTURE

Conformément aux mesures de restriction concernant « les événements avec un public nombreux » au moins jusqu'au 22 juin, toutes les représentations culturelles sont annulées. Les modalités de report, de remboursement ou d'échange vous seront communiquées dans le prochain numéro d'Ulis Mag. En attendant, la direction de la Culture continue de préparer la programmation pour la saison 2020/2021. Dès le 22 juin, le cinéma Jacques Prévert rouvrira ses portes. Programmation à venir sur lesulis.fr

Sport et **TROUBLE** **DU COMPORTEMENT**

Avec le confinement, les enfants qui présentent des troubles du comportement développent des conduites difficiles à gérer pour les familles. Afin de les accompagner, le pôle Handicap de la ville, en lien avec la direction de la Jeunesse et des Sports, a mis en place des accueils individuels pour permettre aux enfants en situation de handicap de se dépenser physiquement dans un milieu sécurisé.

6 jeunes ulisiens, âgés de 6 à 11 ans, ont pu profiter d'un accueil individuel au gymnase de Courdimanche pour pratiquer une activité physique. Dès le 8 avril, et jusqu'à la fin du confinement, ils ont été accueillis une à deux fois par semaine, les mercredis et les vendredis, par un éducateur sportif et un agent du pôle Handicap de la ville pour qu'ils puissent se dépenser dans un parcours de motricité et ce pendant 40 minutes. Afin de limiter les risques sanitaires, les mesures de protection ont été renforcées :

- lavage des mains avant et après l'activité
- distanciation d'au moins un mètre les uns des autres
- les encadrants devaient porter un masque et des gants jetables
- après chaque activité, nettoyage des points de contact, du matériel et aération de la salle.

Les parents, munis d'un masque, assistaient aux séances à distance, soit à l'entrée soit au fond de la salle.



LE SPORT REPREND AUX ULIS

Depuis le mercredi 13 mai dernier, l'Association Tennis des Ulis (ATU) accueille à nouveau ses adhérents mais uniquement sur les terrains de tennis extérieur.

Ils sont les premiers à avoir obtenu l'autorisation de reprendre leurs activités sportives. Depuis le 13 mai dernier, les membres de l'Association Tennis des Ulis ont pu s'affronter à nouveau, uniquement en jeu libre, en simple (soit deux personnes par terrain maximum) et en extérieur. Autre condition à la reprise : le respect strict du protocole sanitaire mis en place par la Fédération Française de Tennis avec entre autres :

- mise en place de réservation pour les courts ;
- les courts couverts et le club house restent fermés. Il n'y aura donc pas d'accès aux toilettes et aux douches ;
- les joueurs doivent arriver en tenue et venir avec leur propre matériel ;
- les bancs et chaises doivent être nettoyés avec du produit désinfectant et du papier jetable, mis à disposition par le club, avant et après la partie.

Les courts de Padel restent quant à eux fermés jusqu'à nouvel ordre.

[Retrouvez l'intégralité du protocole sanitaire sur www.fft.fr

 ATU - Association Tennis des Ulis - 06 72 94 39 32



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Alternative Républicaine et Citoyenne

En raison des élections municipales,
nous avons décidé de suspendre la tribune de la majorité
jusqu'au numéro de juillet-août 2020.

Françoise Marhuenda, Babacar Fall, Paul Loridant, Nicole Chapellet, Gérard Tessier, Mériam Haddad, Jean-Pierre Strozyk, Mériam Laouej, Jean-Marie Ballo, Michèle Descamps, Sylvie Fabre, Danièle Thèves, Nouredine El Mafouchi, Jean-Marc Adras, Jean-Marie Hamel, Hervé Lefort, Karine Herbrecht, Edwige Leblon, Franck Bernard, Loïc Bayard, Digé Diallo, Fanta Diakité, Éric Carteret, Patrick Baroni, Yves Nedelec, Arlette Friconnet.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Socialistes, Ecologistes et Républicains (SER)

DÉCONFINEMENT DIFFICILE POUR NOS ÉLÈVES

Depuis le lundi 11 mai, nous sommes appelés à retrouver progressivement (mais toujours avec certaines restrictions) nos habitudes de vie : travail pour les parents, école pour les enfants. Beaucoup de parents sont très inquiets quant aux difficultés d'accueil des élèves et préfèrent ne pas les remettre à l'école. Aux Ulis, à peine 20 % des élèves sont revenus pour l'instant dans les classes ouvertes. Les enseignants comprennent les réticences des parents mais sont inquiets pour les élèves ayant eu du mal à suivre les cours à domicile bien souvent faute de posséder le matériel numérique nécessaire (ordinateur, tablette) ou d'avoir une aide de la part de leurs parents lorsqu'ils ne sont pas autonomes. Ces élèves « décrocheurs » risquent d'avoir encore plus de difficultés dans les apprentissages scolaires à la rentrée de septembre. A la fracture sociale s'est rajoutée la fracture numérique. Oui, des familles ulissiennes ne disposent pas d'un ordinateur à la maison permettant à leur enfant d'avoir accès aux contenus envoyés par les enseignants sur les espaces numériques de travail. L'égalité des chances à l'école c'est aussi de permettre à nos enfants d'accéder à tous les outils nécessaires afin de bien apprendre.

Gilbert Piantoni, Aziz Benaaddane,
Rose-Marie Boussamba, Clovis Cassan.

Groupe communiste

CONDITIONS DE VIE AU FOYER ADOMA DES ULIS : INADMISSIBLES

La pandémie met en lumière des situations insupportables dans notre pays. Elle n'en est que le révélateur, comme celle du foyer Adoma : 325 résidents vivent dans des conditions sanitaires d'insalubrités. Les communistes et leurs élus des Ulis demandent depuis des années sa reconstruction : 50 % aux Ulis et 50 % sur une ville de la Communauté d'agglomération (CPS) mais cette proposition est refusée par ces villes.

Lors de notre visite du foyer le 15 mai avec des associatifs et Cédric Villani notre député, il a pu constater les conditions de vie indignes pour ces travailleurs ou ex-travailleurs (retraités). Son appui permettra-t-il de faire aboutir enfin cette reconstruction à l'échelle du territoire ? Nous continuerons à agir pour que la dignité des résidents soit respectée.

Contact : pcf.lesulis@laposte.net

Annick Le Poul, Monique Troalen.

Collecte des déchets

Encombrants

Mardis 2 et 16 juin.

Rappel : les encombrants doivent être sortis la veille des dates de ramassage.

Les dépôts sauvages seront verbalisés.

Déchets végétaux

Ramassage tous les mercredis après-midi. Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques disponibles, pour tous les habitants, au Centre Technique Municipal en semaine, aux Serres Municipales le week-end. Un dépôt supplémentaire est prévu pour les habitants de la Queue d'Oiseau et de l'Ermitage au LCR la Queue d'Oiseau tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h.

Déchets ménagers spéciaux

Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h, ainsi que les samedis 13 et 27 juin de 9h à 12h devant l'armoire DMS, rue du Velay, ou à la déchetterie.

Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal (CTM).

Séances de vaccination

Sans rendez-vous, pour les adultes et enfants à partir de 6 ans.

Prochaines dates : Jeudis 11 et 25 juin de 16h à 18h30

[Renseignements :

Centre de Santé

01 70 56 50 03

www.lesulis.fr

Cimetière de l'Orme à Moineaux

Le cimetière de l'Orme à Moineaux rouvre progressivement ses portes. Les arrosoirs ne sont pas disponibles, il appartient aux familles de venir avec leur matériel ainsi qu'avec des gants pour toucher les robinets.

Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h, sur rendez-vous préalable et n'accueillent pas plus de deux personnes.

Les cérémonies au crématorium restent limitées à 10 personnes sans aucun objet funéraire dans la salle (fleurs ou autres) et au cimetière à 20 personnes. Pour les inhumations extérieures, les fleurs et objets funéraires sont acceptés sous réserve d'être amenés par la famille ou les corbillards. Aucune livraison n'est acceptée.

Les navettes gérées par le SICOMU restent, pour le moment, suspendues mais la ligne de bus régulière DM 10A dessert le cimetière deux fois par jour.

[Plus de renseignements au 01 64 46 10 22 ou à sicomu@sicomu.fr

Carnet

ILS SONT NÉS

Victor, Pierre, Arthur GODEL, 1/04

Dominic, Ionut TIVADAR, 3/04

Amel TOUNÉE, 5/04

Junayd AGOUDJIL, 6/04

Maya CAMARA, 6/04

Jasser ADDALA, 7/04

Sakina DERNOUNE, 7/04

Daan OSMAN ABUBAKER, 10/04

Anthony, Renan, Yvan MARLY, 12/04

Erica OZEME, 15/04

Aaron, Christophe, Bernard MARTIN, 18/04

Nora OULD MOHAMED, 23/04

Azelya, Nadine, Mounira CASCA, 27/04

Mohamed-Isaac HAMMAMI, 28/04





MOVE IN COURTABŒUF

Devenez acteur de votre mobilité sur Courtabœuf.

Pour améliorer l'offre de mobilité, remplissez un diagnostic sur parissaclaycovid19.wever.app

Numéros utiles

Maison médicale de garde de l'Essonne

Le week-end et les jours fériés au 01 64 46 91 91

La nuit en semaine et le week-end

• **SOS médecins :**

08 26 88 91 91

• **Samu 91 :** 15

Urgence 114

Numéro d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre et parler.

Médecin et pharmacie de garde

Appeler le commissariat : 01 70 29 30 10

Garde kiné respiratoire

À partir de 8h le vendredi (ou la veille des jours fériés) 08 10 81 78 12

Urgence gaz naturel

Appeler GDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

N° Vert gratuit 0 8000 91940 ou gup@lesulis.fr

Commissariat des Ulis

01 70 29 30 10

Police municipale

01 69 29 34 12

Permanences infirmiers

Sur le site www.lesulis.fr, Rubrique Pratique > Santé > Consulter l'annuaire des professionnels de santé

NETTOYAGE

DES PARKINGS

Le service Environnement reprend, comme chaque année, l'opération « grand nettoyage des parkings » de la ville. Pensez à déplacer votre véhicule de ces emplacements afin d'éviter l'enlèvement de votre véhicule.

- **Jeudi 4 juin :** parking des Fraisiers (angle avenue de Guyenne et rue de l'Armagnac) et rue de l'Armagnac
- **Jeudi 11 juin :** rue du Mont Ventoux et rue du Luberon
- **Jeudi 18 juin :** contre-allée avenue des Cévennes
- **Jeudi 25 juin :** rue du Béarn, parkings contre-allée de Dordogne (face au lycée), de Guyenne et de l'Armagnac.



MERCI

D'ÊTRE RESTÉS CHEZ VOUS

CONTINUONS LA LUTTE CONTRE LE COVID-19
RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES ET RESTONS PRUDENTS

